

**Président de séance** : Laetitia LANFRANC de PANTHOU, Vice-Présidente du CCAS

**Secrétaire de séance** : Marie-Alice ALLENBACH, responsable du CCAS

**Date de convocation** : 04 décembre 2025

**Lieu de séance** : Mairie

## APPEL NOMINAL DES MEMBRES DU CCAS

---

**Membres présents** :

Françoise DUPETY, Jean-François GRELIER, Maggy HERICY-ASSELIN, Joëlle HEROULT, Florence LAMBERT, Laetitia LANFRANC de PANTHOU, Isabelle LE DEROFF, Laurence LE PUIL - PITEL

**Membres excusés** :

Nathalie DONATIN, Jean-Louis LE CALVE, Célia QUESNEL, Denis STOFFEL  
Marie-Madeleine COUTEAU donne pouvoir à Joëlle HEROULT

## CONSTAT DU QUORUM (AU MOINS 7 MEMBRES PRESENTS)

---

8 administrateurs sont présents à la séance du 11 décembre 2025. Le quorum (7 administrateurs) est donc réuni, et le Conseil d'Administration peut délibérer valablement.

## ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

Laetitia LANFRANC de PANTHOU rappelle que la convocation envoyée le 04 décembre 2025 aux administrateurs présentait l'ordre du jour de cette réunion. Par rapport à cette convocation, il convient d'ajouter 1 dossier d'aide financière.

## ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 06/11/2025

---

Laetitia LANFRANC de PANTHOU rappelle que les administrateurs ont pu prendre connaissance du compte-rendu du Conseil d'Administration du CCAS du 06 novembre 2025 joint à la convocation.

Aucun administrateur n'ayant de modification à apporter au compte-rendu, celui-ci est adopté à l'unanimité.

# PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET D'INFORMATION DES DEMANDEURS

---

Selon la loi ALUR promulguée le 23 mars 2014 qui vise à améliorer l'accès au logement et à réformer l'urbanisme en France, chaque EPCI doté d'un Programme Local de l'Habitat a obligation d'élaborer un PPGDID pour la période 2026-2031, en vue d'améliorer le traitement des demandes de logements.

En parallèle de la description des 5 diapos exposées aux membres de la commission, Laetitia LANFRANC de PANTHOU a exposé les modalités d'attribution des logements, expliquant le fonctionnement des CALEOL. Un point sur le nombre de demandes de logement à Verson a été fait via le site de l'Afidem.

Laetitia LANFRANC de PANTHOU rappelle que l'avis de la commune sur ce projet de PPGDID doit être présenté au vote en EPCI.

Les membres de la commission émettent un avis favorable à l'unanimité.

## RAPPORT D'ACTIVITE DU CCAS - COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DE POUVOIR

---

Madame la Vice-Présidente du CCAS se doit de présenter les décisions qui ont été prises depuis le dernier Conseil d'Administration dans le cadre des délégations de pouvoir qui lui ont été accordées.

### ⇒ VISA SPORT CULTURE

- Au 11/12/2025 : 63 demandes (55 coupons pour 36 familles - 7 refus - 1 dossier incomplet)

### ⇒ AIDE ALIMENTAIRE D'URGENCE :

Ces décisions concernent des aides alimentaires d'urgence sous forme de tickets CAP millésime 2025 :

- Situation 1 : 65 € par semaine \* 2 semaines

**Soit un total de 130 € pour 1 foyer.**

La situation du foyer qui renouvelle sa demande d'aide sera étudiée avec les autres dossiers de demande d'aide.

## DEMANDE D'AIDE ALIMENTAIRE - DELIBERATION 70/12/2025

---

La responsable du CCAS présente la demande déposée par Monsieur A, habitant de Verson, concernant une aide alimentaire.

Après étude de la situation, les membres du CCAS décident, à l'unanimité :

- D'accorder une aide alimentaire d'un montant de 65 €uros par semaine pendant 4 semaines.

## DEMANDE D'AIDE FINANCIERE - DELIBERATION 71/12/2025

---

La responsable du CCAS présente la demande déposée par l'assistante sociale de Madame B, habitante de Verson, concernant une aide financière.

Après étude de la situation de Madame B., les membres du CCAS décident :

- D'accorder une aide financière d'un montant de 450 € pour la prise en charge partielle de la taxe foncière.

- Pour :	___6_
- Contre :	___3_
- Abstention :	___0_

### QUESTIONS DIVERSES

#### Point 1 - repas des Aînés

Remerciement des bénévoles.

Les invités ont été enchantés par les mets servis.

Suite à la participation de Joëlle HEROULT, Laetitia LANFRANC de PANTHOU, Laurence LE PUIL-PITEL à l'UDCCAS du 11/12/2025 à Saint-Pierre-en-Auge : le constat sur le ratio participants/invitations est le même dans d'autres communes, un tiers des invités s'est inscrit au repas.

Jean-François GRELIER déplore que souvent les personnes les plus isolées ne viennent pas et sont oubliées.

#### Point 2 - partenariat UNIS-CITE « lutte contre l'isolement des seniors » - année 2025-2026

Laetitia LANFRANC de PANTHOU explique que les deux jeunes filles en service civique sont installées à l'espace Senghor, elles sont identifiables grâce à leur sweat jaune, et facilement abordées par les personnes qui fréquentent le site. Elles rendent visite à 4 personnes pour le moment. Elles ont rencontré l'ADMR, et une rencontre avec le club de l'amitié est programmée.

#### Point 3 - Questions

- Le marché de Noël de l'Ehpad s'est bien passé.
- Pendant la journée UDCCAS il a été évoqué :
  - Le départ de Lydie POULET
  - La domiciliation des personnes sans domicile stable et le site DOMIFA
  - L'habitat indigne
  - La tutelle et France Tutelle
  - Le service LOGAFA de la CAF

**Point 4 - date(s) prochain(s) CCAS**

- 08/01/2026
- 12/02/2025
- 12/03/2025
- 30/04/2025 (sous réserve)

**La séance est levée à 21h15**

La Vice-Présidente du CCAS  
Laetitia LANFRANC de PANTHOU

